

Communiqué de presse

Les étoilés de la propreté urbaine 2023

L'AVPU a distingué 39 collectivités qui ont été labellisées « Ville Eco-propre » lors des Rencontres Nationales qui se sont déroulées à Niort, les 24 et 25 mai 2023.

Six collectivités atteignent la « 4^e étoile » du label :

- Bayonne
- Cannes
- Châtelleraut
- Le Havre
- Rouen
- Villefranche-sur-Saône

Neuf collectivités atteignent la « 3^e étoile » du label :

- Béthune
- Cahors
- Clamart
- Ivry-sur-Seine
- Lunel
- Mauguio-Carnon
- Montreuil
- Versailles
- Vinon-sur-Verdon

Huit collectivités atteignent la « 2^e étoile » du label :

- Bruxelles
- Compiègne
- Grand-Quevilly
- Bar-le-Duc
- Illkirch Graffenstaden
- Mâcon
- Montville
- Saint-Maur-des-Fossés

Seize collectivités rentrent dans le processus du label, en obtenant la « 1^{ère} étoile » du label :

- Annemasse
- Région de Bruxelles
- Coutances

- Enghien-les-Bains
- Fresnes
- Fontaine
- Le Chesnay-Rocquencourt
- Libourne
- Melun
- Saintes
- Sens
- Saint-Chamond
- Tourcoing
- Villeparisis
- La Farlède
- Limoges

En 2023, 132 collectivités bénéficient du label « Ville Eco-propre ». Ce label récompense les collectivités qui engagent des plans d'action à moyen terme pour améliorer DURABLEMENT la propreté de leurs espaces publics.

Par durablement, il faut entendre que le label valorise, au fil de ses différentes étoiles (5 au total), les moyens mis en œuvre pour diminuer la salissure (équipements, communication, médiation, sensibilisation, coercition, etc.) obtenue par une amélioration durable des comportements des usagers sur l'espace public.

Les 5 étoiles du label

Le label « Ville Eco-propre » créé en 2016 est constitué de 5 étoiles :

- *1^{ère} étoile : s'évaluer et se faire analyser*

Les villes obtiennent la première étoile en mettant en œuvre la méthodologie d'évaluation de l'AVPU : Les Indicateurs Objectifs de Propreté (IOP) pour identifier leurs points forts et leurs points faibles au regard des moyennes enregistrées par l'ensemble des collectivités.

Par cette démarche d'évaluation et d'acceptation d'une analyse critique, les villes labellisées participent à la création d'un référentiel national qui permet à chaque ville de savoir comment elle se situe par rapport à une moyenne nationale.

- *2^e étoile : réagir avec un plan d'action*

La deuxième étoile récompense les collectivités ayant déjà obtenu la première étoile et qui mettent en œuvre des plans d'actions stratégiques au regard de l'analyse des évaluations de l'année précédente.

- *3^e étoile : inscrire ses actions dans une logique de développement durable*

La troisième étoile valorise les collectivités qui s'inscrivent dans une logique de développement durable dans différents domaines liés au nettoyage.

- *4^e étoile : développer l'implication citoyenne*

La quatrième étoile incite les collectivités à associer les habitants aux actions de propreté urbaine et à organiser cette implication citoyenne en la fédérant.

- *5^e étoile : Investir tous les domaines de la propreté urbaine et obtenir des résultats*

La candidature à la 5^e étoile débute par la réalisation d'un audit de terrain mené par une équipe extérieure à la collectivité pour identifier les problématiques de propreté *in situ* et vérifier la concordance des IOP issus de l'auto-évaluation.

A l'issue de la validation de l'audit, la collectivité présente un plan d'action qui doit comporter des propositions sur l'ensemble des problématiques relevant de la propreté urbaine selon une trame précise, c'est la stratégie opérationnelle. Il est complété d'une présentation d'actions innovantes regroupées sous l'appellation de stratégie d'innovation.

Contact presse : Hervé Guillaume
herve.guillaume@avpu.fr
09 51 72 63 22

Liste des villes labellisées (cumul depuis 2016)

1ere étoile	2e étoile	3e étoile	4e étoile	5e étoile
Ajaccio	Agen	Alfortville	Antibes	Metz
Angoulême	Amiens	Angers	Bayonne	Nice
Annemasse	Annecy	Béthune	Caen	Niort
Asnières	Arcueil	Blois	Cannes	Saint-Brieuc
Auch	Bar-le-Duc	Bobigny	Châtelleraut	
Avignon	Bruxelles-Ville	Brétigny-sur-Orge	Douai	
Baisieux	Calais	Cahors	Gravelines	
Bonneuil-sur-Marne	Compiègne	Champigny-sur-Marne	Le Havre	
Brest	Courthézon	Châteauroux	Montpellier Méditerranée Métropole	
Brunoy	Etterbeek	Clamart	Nantes	
Bruxelles-Région	Grand-Quevilly	Dreux	Rouen	
Carcassonne	Hénin-Beaumont	Ivry-sur-Seine	Villefranche-sur-Saône	
Carrières-sous-Poissy	Illkirch-Graffenstaden	La Baule		
Caudry	Jette	Les Mureaux		
Cenon	Lille	Lorient		
Chartres	Mâcon	Lunel		
Chaumont	Montigny-lès-Cormeilles	Mauguio-Carnon		
Cherbourg-en-Cotentin	Montivilliers	Montigny-lès-Metz		
Choisy-le-Roi	Montville	Montreuil		
Clermont-Ferrand	Mulhouse Alsace agglomération	Nîmes		
Coutances	Puteaux	Pau		
Ecouen	Saint-Germain en Laye	Perpignan		
Enghien-les-Bains	Saint-Maur-des-Fossés	Rennes		
Evreux PN	Saint-Maurice	Roubaix		
Fontaine	Sin-le-Noble	Sanary-sur-Mer		
Fréjus	Strasbourg Eurométropole	Thonon-les-Bains		
Fresnes	Toulouse Métropole	Versailles		
Grenoble	Troyes	Vincennes		
Hazebrouck		Vinon-sur-Verdon		
La Farliède				
Le Chesnay-Rocquencourt				
Libourne				
Limoges				
Maïche				
Maintenon				
Marlenheim				
Marseillan				
Maubeuge				
Melun				
Mont-Saint-Aignan				
Namur				
Orchies				
Paulliac				
Quimper				
Raismes				
Rambouillet				
Rillieux-la-Pape				
Romans-sur-Isère				
Saint-Chamond				
Saint-Etienne du Rouvray				
Saint-Pierre les Elbeuf				
Saintes				
Schaerbeek				
Sens				
Sivom de l'Yerres et des Sénarts				
Tourcoing				
Tours				
villejuif				
Villeparisis				
	59	28	29	12
				4

La propreté urbaine en France en 2022

La méthodologie d'évaluation objective de la propreté de l'AVPU (Indicateur Objectif de Propreté : IOP)

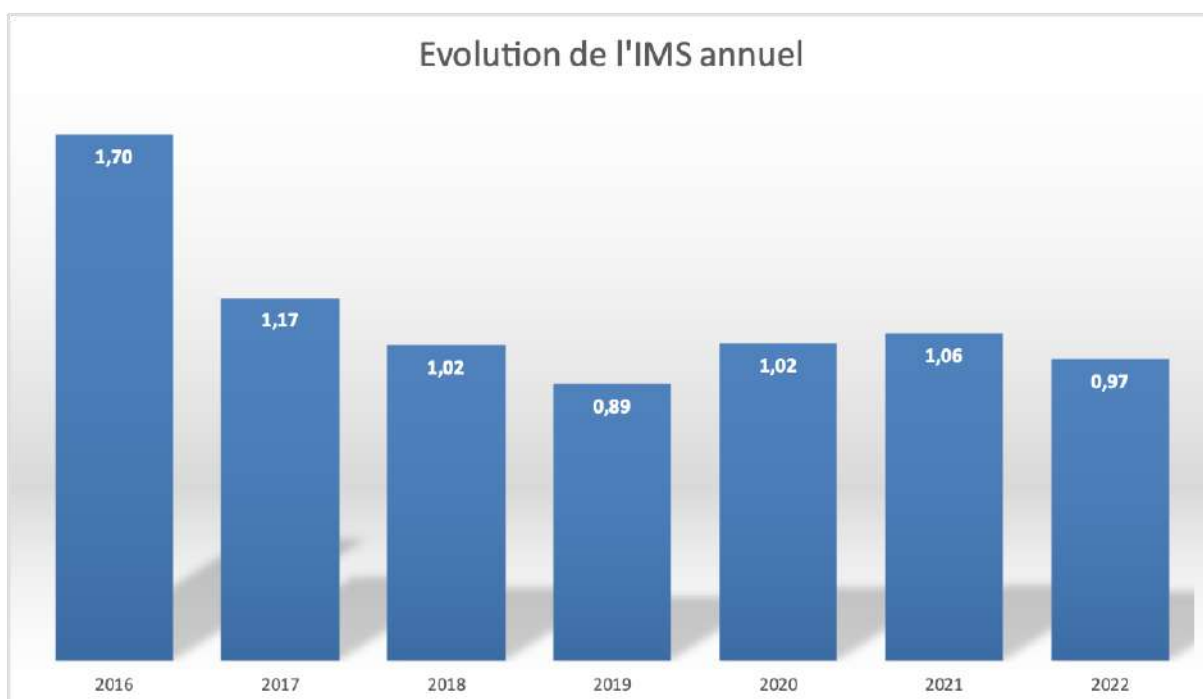
Cette méthodologie mise en œuvre par toutes les collectivités qui bénéficient du label permet d'identifier ce qui constitue la non propreté de l'espace public. Après la constitution d'un échantillonnage de rues représentatif, la collectivité procède à un comptage, à minima mensuel, de ce qui est trouvé au sol, sur le mobilier urbain et sur les façades (tags et affichage sauvage). Ce comptage est ramené à un ratio au 100 m² : c'est l'Indicateur Moyen de Salissure (IMS).

Ces données permettent à chaque ville de se comparer et d'identifier les problématiques les plus importantes. Dès lors, la collectivité peut engager un plan d'action pour réduire les salissures dont le différentiel avec les moyennes est le plus important.

Au-delà du nettoyage de l'espace public, l'enjeu pour les collectivités est d'amener l'utilisateur à ne pas jeter son papier, son mégot ; à ramasser la déjection de son animal ; à ne pas abandonner son sac d'ordures ménagères en dehors du moment de collecte et à ne pas générer de dépôts sauvages.

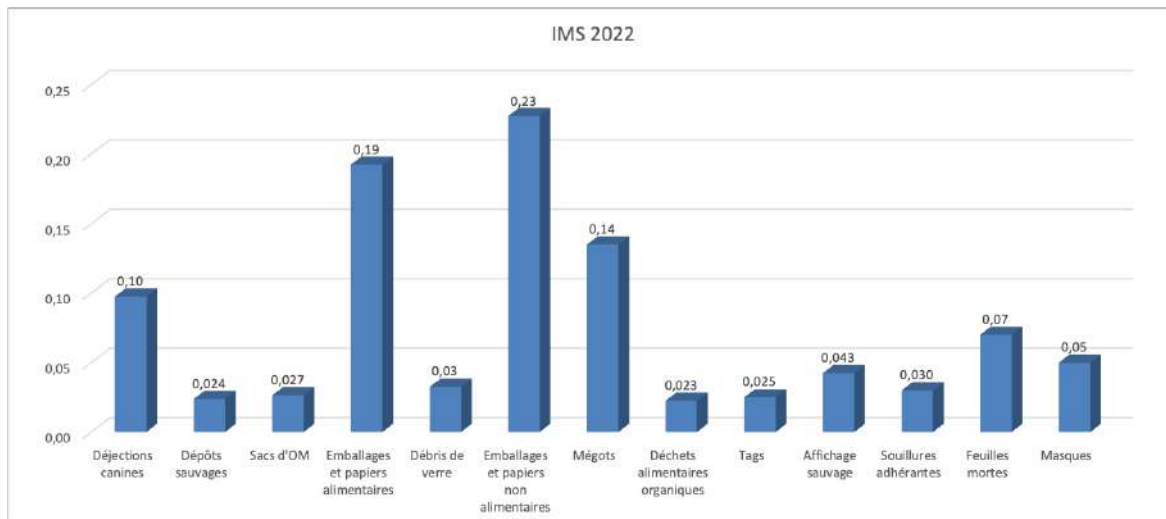
La situation en France en 2023

Le constat est simple : ce qui salit nos espaces publics est très majoritairement engendré par les comportements des usagers. Le référentiel de l'AVPU le démontre et permet d'identifier très concrètement les différentes salissures qui se retrouvent sur nos espaces publics. L'Indicateur Moyen de Salissure indique le ratio de salissure pour 100 m² d'espace public fréquenté par les usagers.

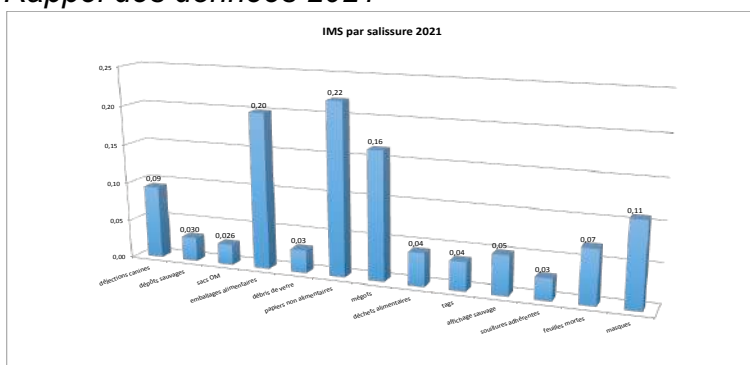


Ce graphique montre une réduction du niveau de salissure moyen en 2022 par rapport à 2021, en passant de 1,06 à 0,97.

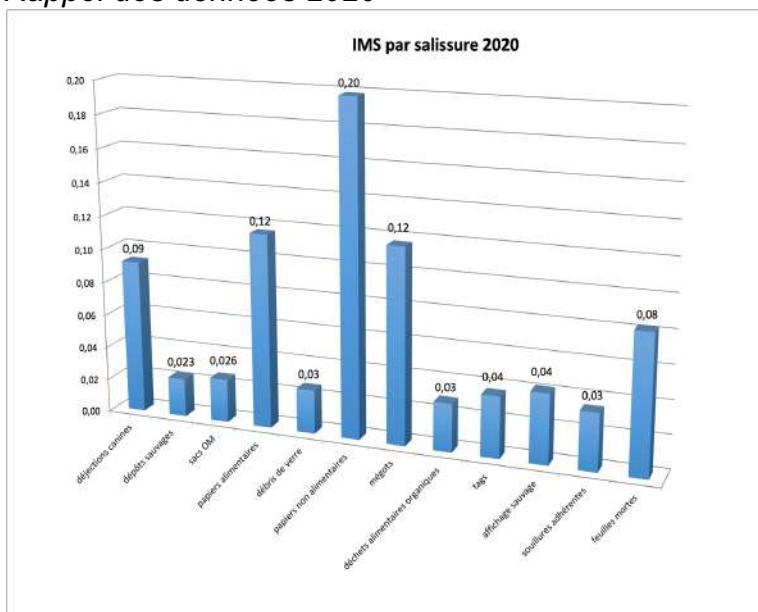
L'Indicateur Moyen de Salissure (IMS) en valeur absolue en 2022



Rappel des données 2021



Rappel des données 2020



Les évolutions de 2021 à 2022

- Le niveau des déjections canines reste relativement stable (de 0,09 à 0,10)
- Le niveau des dépôts sauvages s'améliore : - 20%
- Le niveau des sacs d'OM reste relativement stable (de 0,026 à 0,027)
- Le niveau des emballages alimentaires reste relativement stable (de 0,20 à 0,19)
- Le niveau des débris de verre reste stable
- Le niveau des papiers non alimentaires reste relativement stable (de 0,22 à 0,23)
- Le niveau des mégots s'améliore : -12,5 %
- Le niveau des déchets alimentaires s'améliore : - 42,5 %
- Le niveau des tags s'améliore : - 37,5 %
- Le niveau de l'affichage sauvage s'améliore : - 15%
- Le niveau des souillures adhérentes reste stable
- Le niveau des feuilles mortes reste stable
- Le niveau des masques s'améliore : - 55 %